



Mandat du groupe de travail "Affichage et diffusion des données sur les habitats"

Historique du document

Version	Auteurs	Date	Contributeurs/Relecteurs	Commentaires
1	Yorick REYJOL (UMS Patrinat), Solène ROBERT (UMS Patrinat)	24/03/2021	Jean-Jacques Richard (DEB/ET1)	

Le SINP

Le Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) est établi pour soutenir la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des inventaires mentionnés au I et au II de l'article L. 411-1 A du code de l'environnement.

Le SINP est un dispositif partenarial entre le Ministère chargé de l'environnement, les associations, les collectivités territoriales, les établissements publics ou privés, les services de l'Etat, etc. Il vise à structurer les synergies et les coopérations entre les acteurs œuvrant pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données relatives à l'Inventaire du Patrimoine Naturel (IPN), institué en application de l'art. L411-1 A du code de l'environnement.

Le SINP est constitué d'un réseau d'acteurs qui mettent en partage l'information naturaliste (biodiversité et géodiversité) qu'ils détiennent selon un ensemble de méthodes et de règles communes. Le dispositif doit ainsi permettre d'améliorer la gestion et la circulation d'informations de qualité, en offrant un cadre méthodologique de référence.

Le SINP concourt au SIB et au SIMM.

Enjeux et objectifs

Le groupe de travail "Affichage et diffusion de données sur les habitats" a pour objectif de définir les attendus en matière d'affichage et de diffusion des données sur les portails du SINP, afin de tenir compte des besoins exprimés par les acteurs régionaux et nationaux (dont le MTE), des retours d'expérience, et des outils pré-existants. Les données concernées correspondent aussi bien des données d'observation et de suivi des habitats (type DOCOB) que des données modélisées (type CARHAB).

Synergies avec d'autres actions et groupes de travail du SINP

La mise en place de ce groupe de travail induit des interactions avec les autres travaux menés dans le cadre du SINP, notamment au niveau :

- du standard de métadonnées,
- du standard de données sur les observations d'habitats (SOH), en cours de mise à jour,
- du référentiel HABREF,
- du GT Architecture,

Démarche proposée

Le groupe de travail établira une liste de propositions qui seront examinées en réunion.

Seront notamment traitées les questions suivantes :

- quelles données « habitats » diffuser sur le SINP ? quels types d'écosystèmes (terrestres / marins), observations de terrains et/ou données modélisées, cartographies de référence (HIC), etc. ?
- est-il utile/nécessaire de diffuser les données d'apprentissage des modèles, les données issues de capteurs, images ... ou est-il plus pertinent de juste en assurer la traçabilité ?
- quelle prise en compte des typologies existantes/anciennes et des correspondances ?
- quels liens prévoir avec les données « espèces », les données d'habitats affichées ou diffusées par ailleurs et avec les contours d'espaces naturels ?
- quels format de diffusion et échelle de restitution (polygones, mailles) privilégier ?

Les livrables (dont livrables intermédiaires) seront diffusés sur le site du SINP : <http://sinp.naturefrance.fr/>

Les livrables finaux (documents de référence) seront mis en ligne sur la page dédiée au standard de l'INPN :

<https://inpn.mnhn.fr/programme/donnees-observations-habitats/references/standard-echange>

Phase 1 : proposition

Cette phase préalable vise à réaliser une première proposition suite à la phase de sondage des utilisateurs nationaux et régionaux réalisée lors du séminaire « habitats » de janvier 2020, lors duquel le besoin d'affichage et de diffusion des données habitats était apparu prioritaire. Ce premier sondage pourra être complété par des entretiens bilatéraux avec des acteurs présents lors du séminaire.

Cette première proposition devra prendre en compte les besoins propres à chaque programme ainsi que les outils pré-existants par ailleurs et leur articulation avec l'affichage et la diffusion sur le SINP. Un audit des partenaires sera réalisé en amont.

Ce travail sera réalisé en co-construction avec les membres du cercle 1.

Suite à cette phase, une note sera produite à destination des cercles 1 et 2 du GT et orientera les discussions de la phase 2.

Phase 2 : réunion du groupe de travail

Cette phase consistera à valider en réunion les propositions faites, et à arbitrer sur la ou les solutions opérationnelles retenues.

Phase 3 : développement d'un rapport de spécifications.

Suite aux phases 1 et 2, un rapport de spécifications avec une priorisation des besoins sera produit, qui servira de base pour l'étape de développement de l'outil ou des outils de diffusion.

Organisation, composition et pilotage

Le groupe sera piloté et animé par l'UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN). Il comprendra des membres organisés en trois cercles, conformément au modèle de gouvernance du SINP.

1^{er} cercle

Le premier cercle est composé des membres actifs qui participent aux réunions, travaux et à la rédaction des documents intermédiaires ou finaux.

Il comprendra *a minima* :

- 3 à 5 représentants de l'UMS PatriNat ;
- 2 représentants des plateformes régionales ;
- 2 représentants des conservatoires botaniques nationaux ;
- 1 représentant de GeoNature ;

- 2 représentant de l'OFB, dont 1 représentant du Life MarHa ;
- 2 représentants de l'IFREMER ;
- 1 représentant de l'IGN ;
- 1 représentant de l'ONF ;
- 1 représentant de la FCEN.

En fonction de l'ordre du jour, pourront être conviées toutes autres personnes dont la présence serait jugée nécessaire.

Ce groupe se réunira en formation plénière, en présentiel ou à distance, au moins 2 fois pendant la durée du GT (6 mois).

2^{ème} cercle

Le cercle 2 comprend un ensemble de contributeurs qui participent aux travaux à l'occasion d'échanges avec les porteurs du groupe de travail et les membres du cercle 1. Ils contribuent à la relecture des livrables du groupe de travail.

Il comprendra *a minima* :

- 3 représentants de l'UMS PatriNat ;
- 1 à 2 représentants de l'OFB ;
- 1 à 2 représentants de l'IFREMER ;
- 3 représentants de plateformes régionales ;
- 3 représentants des conservatoires botaniques nationaux.

3^{ème} cercle

Un troisième cercle de membres informés, qui sont explicitement destinataires de l'état d'avancement des travaux du groupe, sans réaction attendue de leur part.

Il comprendra *a minima* l'ensemble des porteurs de plateformes/pôles régionaux. Les universités, établissements de recherche et bureaux d'étude sont également concernés par ce 3^e cercle.

Des notes d'accompagnement concernant le SINP seront possiblement à prévoir, notamment à destination des bureaux d'étude et des laboratoires de recherche.

Calendrier prévisionnel

Echéance	phase	étape
Mai 2021	1	Production d'une note de synthèse.
		Transmission de la note et consultation du cercle 1, recueil des commentaires.
Juin 2021	2	Réunion(s) du cercle 1.
Juin-Juillet 2021	3	Révision de la note et transmission au cercle 2, recueil des commentaires.
Octobre-Novembre 2021	4	Prise en compte des commentaires, nouvelle réunion du cercle 1.

Suites du groupe de travail

Ce GT permettra de définir la stratégie de développement de l'outil. Le travail de l'action du GT pourrait être prolongé par une structure légère de quelques personnes afin de mettre en place un plan d'accompagnement des acteurs du SINP pour l'implémentation dans les outils et l'usage du standard par les différents acteurs.